

COVID-19 Recommendations pour jardins communautaires

14 avril , 2020

Veillez noter: Ce document a initialement été créé par « *Toronto Urban Growers* » et 10 autres agences de Toronto, il a ensuite été complété par des membres du Ontario Community Growing Network, puis des membres des Communautés Nourricières à travers le Canada.

Contexte :

Les responsables de jardins communautaires reconnaissent le défi important et sans précédent que représente le virus COVID-19. Des mesures de confinement extrêmes sont nécessaires pour arrêter la propagation du virus et protéger de nombreuses vies. Dans ce cadre, la production alimentaire est un service essentiel pour tous, y compris pour de nombreuses personnes à faible revenu et **des personnes issues de groupes en quête d'équité**. Les jardins communautaires doivent continuer de permettre de cultiver des fruits et légumes frais pour assurer la sécurité alimentaire des ménages, en particulier pour ceux qui sont en situation de vulnérabilité et d'insécurité alimentaire.

Ce document a été élaboré en collaboration avec les coordonnateurs et responsables des jardins communautaires à travers l'Amérique du Nord et avec les informations des autorités locales et nationales de santé publique. Il décrit les normes proposées à suivre, ainsi que des suggestions sur la façon de les mettre en œuvre. Reconnaisant qu'en raison de la diversité des jardins existants (tels que la taille, la gouvernance, l'emplacement, les besoins en équipement et la langue), certaines de ces suggestions pourront être modifiées pour répondre aux besoins spécifiques de chaque jardin, tout en respectant les recommandations de bases requises en matière de santé et de sécurité.

Les protocoles de sécurité recommandés :

Il est recommandé que les jardins communautaires suivent les normes minimales suivantes afin de débiter la saison tout en suivant les directives de santé publique pour contenir la propagation du COVID-19.

Le respect de ces directives représentera un travail supplémentaire pour les coordonnateurs, responsables et les comités de jardinage en ce début de saison qui est déjà habituellement bien occupé. Il est recommandé de demander aux autres membres du jardin d'aider à assumer les tâches d'organisation et de suivi.

Si un jardin n'a pas la capacité de suivre les directives pour quelque raison que ce soit, il ne devrait pas débiter la saison avant la levée des mesures d'urgence ou jusqu'à ce que votre jardin puisse mettre en place ces protocoles de sécurité.

Nous devons tous garder la sécurité de tous au premier rang des préoccupations.

- Avant son ouverture, le jardin doit s'engager à respecter les protocoles de santé et de sécurité suivants et doit communiquer ces protocoles à tous les membres du jardin.

- Les jardins ne doivent qu'être accessibles qu'aux membres inscrits du jardin, ainsi qu'au personnel officiel / bénévoles désignés pour les jardins et ce, uniquement pour l'entretien et la plantation. Toute autre activité doit être suspendue ; événement, la programmation pour enfants, la formation et la constitution de groupes.

- Les jardins doivent être fermés au public. Pour les jardins sans clôtures verrouillables, des panneaux indiquant qu'il est fermé au public doivent être en place.

- Tous les jardins doivent suivre les directives d'hygiène personnelle pour contrôler la propagation de COVID-19, qui sont:

- o Quiconque présente des symptômes de COVID-19 ou a été exposé au virus doit rester à la maison pendant 14 jours et ne pas se présenter au jardin.

(Quelque chose comme ce document peut être envoyé à tous les jardiniers pour se référer à l'auto-dépistage: <https://bcfoodsecuritygateway.ca/wp-content/uploads/sites/2/2020/04/Health-Questionnaire-Covid-19-AgSafe.pdf>)

Toute personne présentant des symptômes devrait contacter la santé publique et être priée de partir.

- o Toutes les personnes présentes dans le jardin doit maintenir une distance physique de 6 pieds / 2 mètres en tout temps (à moins de jardiner avec des membres du même ménage).

- o Utiliser les pratiques sanitaires recommandées par la santé publique (lavage de main avec du savon, tousser dans le pli de son coude).

- o Les gens peuvent être infectés par COVID-19 et ne pas montrer de symptômes immédiatement. Même si les jardiniers semblent en bonne santé et n'ont eu aucun contact avec une personne à risque, il est tout de même indispensable de suivre les pratiques physiques de distanciation et d'assainissement.

Application:

En raison de la gravité des circonstances, si un ou des membres du jardin ne respectent pas les directives, ils devront quitter immédiatement pour la journée, avec un rappel des directives. Advenant qu'un jardinier continue de ne pas respecter les directives, ce dernier devra être banni du jardin, et ses parcelles seront réaffectées. Les membres du jardin pourraient également être condamnés à une amende par les services de polices qui sont chargés de l'application des

règlements pour infraction aux mesures d'urgence (comme le fait de ne pas maintenir l'éloignement physique).

Il s'agit d'une approche inhabituelle pour les jardins communautaires et n'est un processus que pour cette période inhabituelle, mais la nécessité de contenir la propagation du virus COVID doit être notre objectif principal à l'heure actuelle.

- Tous les membres du jardin qui seront actifs en 2020 doivent signer un engagement à respecter les mesures COVID-19 et reconnaître que dans le cas échéant, ils seront invités à quitter et / ou à perdre leurs parcelles. Cet accord doit être disponible dans les langues utilisées dans le jardin.

- o Il est important de mettre à jour votre liste des membres actuels du jardin et faire le suivi de la signature de ces engagements.

- o Envisagez d'utiliser un cadenas avec un code modifiable. Ne donnez accès qu'aux jardiniers ayant signé l'accord. Modifiez le code régulièrement.

- o Utiliser des moyens de suivre les présences au jardin à chaque jour afin de faciliter la communication, retrouver les contacts, etc.

Ci-dessous, des recommandations pouvant être personnalisées pour chaque jardin :

Distance physique

À moins de jardiner avec des membres du même ménage, maintenez une distance d'au moins 2 mètres / 6 pieds avec les autres personnes en tout temps.

Portez une attention particulière aux zones à fort trafic dans le jardin, telles que les remises ou les boyaux d'arrosage. Ce sont également de bons endroits pour afficher des rappels de distance physique dans les langues utilisées dans votre jardin.

Ayez des rappels physiques et visuels des 2 mètres dans le jardin comme une longueur de vélo, quelques nouilles de piscine ou posez du ruban adhésif / des marqueurs.

Si votre jardin met normalement en place des lieux de rassemblement, tels que des coins détente ou des bancs, bloquez-les pour éviter leur utilisation.

Organisez un horaire de jardinage afin que la consigne d'espacement puisse être maintenue plus facilement et pour permettre de réduire le nombre de fois où les gens vont au jardin par semaine. Établissez un calendrier, en particulier pour les petits jardins, afin de maintenir un nombre maximum de personnes. Par exemple, les parcelles peuvent être numérotées aux parcelles impaires et paires et de permettre aux membres de venir à des jours différents. Un horaire en ligne peut être créé si les membres du jardin ont tous accès à Internet et à des ordinateurs. Sinon, des règles fixes qui peuvent être communiquées aux gens par téléphone doivent être mises en place

Chaque jardin doit **déterminer le nombre de maximal de personnes** pouvant se trouver dans le jardin en permettant de respecter l'éloignement physique. Ne dépassez pas ce nombre à aucun moment. Assurez-vous que tous les jardiniers connaissent le nombre maximum de personnes autorisées.

Les enfants ne doivent être amenés au jardin seulement si nécessaire. Les parents ou tuteurs qui amènent des enfants au jardin sont responsables du respect des directives et désinfection de tous les outils utilisés par les enfants.

Les enfants ne peuvent être admis s'ils sont trop jeunes pour comprendre les distances physiques et les pratiques d'hygiène au jardin (sauf s'ils peuvent être gardés dans une poussette ou transportés sur un support corporel).

Certains jardiniers ou employés peuvent ne pas se sentir en sécurité lorsqu'ils travaillent seuls dans un jardin. Si tel est le cas, ne les obligez pas à travailler seuls, mais assurez-vous de l'éloignement physique des personnes de différents ménages.

Les gens peuvent être encouragés à porter des masques car ils peuvent réduire (et non éliminer) la propagation des gouttelettes des personnes infectées mais ne présentant pas de symptômes. Les masques ne remplacent pas une distance physique appropriée.

Les animaux ne sont pas admis- sauf pour les animaux d'assistance.

Les jardiniers sont invités à planifier à l'avance, utiliser des techniques de jardinage qui réduisent le temps de travail sur place et qui minimisent le nombre de déplacements qu'ils font au jardin.

Utilisez du paillis pour réduire le besoin d'arrosage et de désherbage.

Les revêtements de rangées peuvent être utilisés afin de contrôler les invasions de ravageurs lorsque les gens ne sont pas dans le jardin aussi souvent pour surveiller l'activité des ravageurs.

Nettoyage et désinfection

- Le savon est très efficace pour tuer le virus COVID-19 si la procédure appropriée de lavage des mains est suivie. Assurez-vous que tous les jardiniers savent comment se laver les mains correctement.

- o Fournir des postes de lavage des mains et / ou un désinfectant pour les mains. Quiconque entre dans les jardins doit se laver les mains avant d'entrer et de sortir.

- o Afficher les informations de santé publique sur le lavage des mains et le désinfectant pour les mains dans les langues utilisées par les membres du jardin

- o Plan pour la construction d'une station de lavage des mains : https://foodsafety.ces.ncsu.edu/wp-content/uploads/2014/03/handwashing_station_instructions.pdf?fwd=no

- o Les individus peuvent transporter de l'eau chaude savonneuse et un gant de toilette dans un thermos (garde l'eau chaude)
- Les jardiniers devraient envisager d'apporter leurs propres outils et gants de jardin pour éviter de partager des outils.
 - o Si le nombre de jardiniers est petit, ils peuvent avoir des bacs et des seaux dédiés.
 - o Apportez vos gants de jardinage à la maison et laver après chaque utilisation. Ne les partagez pas.
- Identifier les surfaces à être désinfectées avant et après utilisation, notamment: bacs et seaux réutilisables, outils partagés, garde-corps, poignées de porte, robinets d'eau et tables. Les surfaces en plastique, en métal et en verre non poreux.
 - o Mettez du désinfectant à la disposition des membres. Utilisez une solution désinfectante de 75% ou plus de produit à base d'alcool ou d'eau de Javel à une concentration de 20 ml / 4 cuillères à café par litre. L'eau de Javel diluée a une durée de conservation de 24 heures, mélangez un lot frais tous les jours.
 - o Éliminer toutes les saletés et autres matières organiques de la surface des outils avant de les désinfecter. Assurez-vous que les outils sont secs avant de les désinfecter, sinon le désinfectant sera dilué.
 - o Assurez-vous que chacun prenne la responsabilité de la désinfection de toutes les surfaces identifiées avant et après chaque utilisation. Mais ne prenez pas pour acquis que l'utilisateur avant vous ait prit ces précautions.
- Évitez de toucher votre visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux, sauf si vous venez de vous laver les mains.
- Les gants en latex ne remplacent pas les bonnes pratiques d'hygiène. Il est recommandé d'utiliser des gants de jardinage et de les laver après chaque visite, ainsi que de se désinfecter / se laver les mains à chaque fois.
- Trouvez des moyens de limiter ou d'éliminer le toucher des surfaces.
 - o Une personne désignée peut ouvrir la porte du hangar ou le couvercle du bac à compost le matin et il reste ouvert lorsque la prochaine personne entre dans le jardin. Une autre personne ferme et désinfecte en fin de journée.
 - o Les membres du jardin peuvent se concentrer sur la réalisation d'une tâche plutôt que de faire beaucoup de choses dans différents espaces.
 - o Une seule personne peut gérer le compost.
- Il est encore plus important en ce moment de garder les ordures et l'encombrement hors du jardin pour maintenir les surfaces aseptisées.

- Si quelqu'un présente des symptômes (tels que fièvre, toux, douleurs musculaires, fatigue ou difficulté à respirer), ayez des ressources à portée de main et / ou affichées pour savoir où appeler.

La communication

Les jardins communautaires ont un rôle important à jouer pour informer les gens sur les pratiques sécuritaires et se conformer aux mesures COVID-19 de santé publique.

Combattez les fausses informations – utilisez des sources fiables comme votre bureau de santé publique **local ou l'Organisation mondiale de la santé ou le Ministère des affaires municipales**

- Utilisez toutes les méthodes de communication pour rejoindre vos jardiniers pour les informer des nouvelles mesures - courrier électronique, téléphone, sites de médias sociaux, tableaux d'affichage, affiches.

- o Traduisez pour chaque individu qui ne comprends pas la langue si le matériel traduit n'est pas suffisant.

- Placer des affiches avec les politiques COVID-19 du jardin et les mesures recommandées autour du jardin.

- Affichez un avis public à l'extérieur des points d'entrée du jardin indiquant que le jardin est fermé au public, que seuls les membres du jardin ayant signé un engagement sont autorisés.

- o Inclure une déclaration selon laquelle les membres du jardin ont été formés (par le biais de vidéos) aux protocoles de sécurité COVID-19 et acceptent de les respecter (afin que le public comprenne pourquoi certaines personnes sont autorisées dans le jardin)

- o Afin de réduire le vandalisme et le vol , incluez un panneau expliquant si vous donnez des aliments à des programmes alimentaires communautaires.

- Les crises comme une pandémie augmentent les tensions et l'anxiété. Nous pouvons mieux répondre avec calme et compassion.

- o Mettre en place un système pour soutenir la médiation des conflits dans le jardin.

- o Contrer la désinformation et les propos racistes ou xénophobes.

Planification

- Il est très important d'avoir un responsable ou une équipe dédiée pour assumer les responsabilités suivantes :

- o Communiquer avec les membres du jardin,

- o Obtenir les engagements signés

- o Avertir les membres du jardin qui ne se conforment pas aux directives.

**Les coordonnées de ces personnes pour chaque jardin doivent être fournies à la municipalité et/ou à l'organisateur du réseau communautaire.

- Les personnes qui ont été affectées à des tâches peuvent tomber malades ou avoir besoin de s'isoler. Avoir un plan de secours pour déléguer ces tâches est essentiel pour maintenir l'accès au jardin (serrures, clés, codes d'entrée), l'organisation (listes de contacts, attributions de tâches) et l'entretien au cas où la personne en charge de ces choses devrait s'auto-isoler.

En période de crise, il est encore plus important de veiller à ce que la nourriture soit distribuée équitablement et à atteindre ceux qui en ont le plus besoin et pour qui les jardins communautaires jouent un rôle important à cet égard.

- Les jardins communautaires devraient se doter, dans la mesure du possible, de moyens de d'offrir la priorité d'accès à de nouveaux espaces de jardin pour les personnes en situation de vulnérabilité pour qui l'accès à la nourriture / aux revenus est limitée. Les groupes en quête d'équité se heurtent traditionnellement à de plus grands obstacles pour accéder à un espace basé sur les systèmes du premier arrivé, premier servi utilisés par de nombreux jardins communautaires. Avec un espace de jardin limité disponible pour la saison, les jardins peuvent donner la priorité à l'accès pour ceux qui auront potentiellement le plus d'avantages.

- o Les jardins peuvent maintenir une liste d'attente distincte et prioritaire pour les personnes en situation de vulnérabilité/d'insécurité alimentaire.

- o Offrir des rôles de bénévole et de leadership aux personnes issues de groupes en quête d'équité.

- o Envisager d'augmenter les aliments cultivés pour les dons aux programmes alimentaires communautaires.

- Dans le cas de jardins avec des parcelles attribuées : certains jardiniers peuvent choisir de ne pas utiliser leur parcelle cette année, en particulier les personnes âgées ou dont le système immunitaire est affaibli. Voici des options pour y faire face:

- o Les coordinateurs de jardin peuvent leur demander de donner leur parcelle de terrain à une autre personne pour cette année, mais le titulaire actuel de la parcelle et le nouveau jardinier doivent être très clairs sur le fait que l'allocation est temporaire.

- o Cela pourrait être l'occasion d'ouvrir des espaces pour les jardiniers des groupes en quête d'équité qui rencontrent traditionnellement des obstacles à l'accès aux parcelles.

- o Le jardin peut décider que des parcelles ouvertes seront utilisées pour cultiver de la nourriture à donner aux programmes alimentaires communautaires, certaines personnes dans le jardin acceptant de les entretenir.
- o Le jardin peut choisir de continuer à cultiver de la nourriture et à partager la nourriture avec les jardiniers qui ne peuvent pas jardiner en raison de leur âge, d'une maladie ou d'un système immunitaire affaibli.
- Distributions des semences et des plants : il out être nécessaire d'élaborer un plan de distribution des produits récoltés si les membres du jardin ne les utilisent pas. Des dispositions sont nécessaires pour garantir que le transfert de semences, de plants et de produits ne transfère pas également le virus.
 - o Prendre des dispositions pour les livraisons sans contact (laisser des semis ou de la nourriture sur le pas de la porte ou le bord du trottoir, organiser une heure de restitution pour les appartements)
 - o Se laver les mains avant et après la manutention des livraisons
 - o Minimiser le nombre de personnes qui manipulent les livraisons.

Sources

City of Toronto, COVID-19

<https://www.toronto.ca/home/covid-19/>

Institute nationale de santé publique du Québec. « Avis : Jardins communautaires et collectifs » April 8, 2020. <https://sustainontario.com/2020/04/14/quebecs-proposed-safety-protocols-for-community-gardens/>

Public Health Agency of Canada. "Risk-Informed Decision-Making Guidelines for Workplaces and Businesses during the COVID-19 Pandemic." Government of Canada, March 22, 2020. <http://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/2019-novel-coronavirus-infection/guidance-documents/risk-informed-decision-making-workplaces-businesses-covid-19-pandemic.html>.